



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Moyens contre l'insécurité dans le Montargois

Question orale n° 878

Texte de la question

M. Jean-Pierre Door appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'insécurité dans le Loiret, notamment dans la circonscription couvrant les quatre communes de Montargis, Châlette-sur-Loing, Amilly et Villemandeur, et la situation inquiétante des personnels de police du Loiret confrontés à une pénurie d'effectifs et à une montée de la délinquance et de la criminalité. Il a déjà eu l'occasion d'appeler son attention sur la nécessité d'un renforcement des effectifs dans le département du Loiret, largement déficitaires, dans tous les corps, étant rappelée la vacance d'environ 10 % des effectifs de la direction départementale de la sécurité publique à Montargis et Orléans, circonscriptions qui souffrent d'un manque d'attractivité. En 20 ans dans le département du Loiret, le nombre de victimes de coups et blessures a augmenté de 134 %. Le nombre de cambriolages de résidences principales a augmenté de 44 %. Les faits de délinquance enregistrés vont souvent de pair avec le trafic de drogues. La fréquence des coups et blessures est due à l'importance du trafic de stupéfiants qui touche le Loiret et qui provoque inmanquablement rixes et règlements de compte. Il apparaît que le département est alimenté par les réseaux de trafic de stupéfiants à proximité en Île-de-France. On constate que les groupes criminels issus des cités, spécialisés dans la vente de cannabis, s'orientent de plus en plus vers le trafic d'héroïne et de cocaïne afin d'augmenter leurs bénéfices. Depuis plusieurs années, à Montargis, des quartiers difficiles sont devenus des zones de non droit suscitant la vive inquiétude des habitants. Ainsi, des dealers essentiellement mineurs, sont à l'œuvre allée de la Vénérerie. Les caméras de vidéoprotection ont été détruites et des fonctionnaires municipaux en intervention se sont fait récemment caillasser. Or, dans cette circonscription, par exemple, une seule patrouille reste actuellement encore disponible en début de soirée au lieu de trois début 2018 pour la police-secours, le transfert et la recherche du flagrant délit. En cas d'urgence le chef de poste est contraint de privilégier l'intervention prioritaire. Malgré des conditions difficiles dans le département, des résultats spectaculaires ont été obtenus en 2019 grâce à des opérations de police et de gendarmerie, faisant suite à des enquêtes minutieuses. Mais ils révèlent la situation de la criminalité du département qui connaît d'importants flux de population sur l'autoroute et par voie ferrée. Les policiers d'Orléans et de Montargis ont procédé à trois importantes saisies de drogues à Montargis dans le quartier Chautemps et dans le quartier la Vénérerie. Une des plus importantes saisies de ces dernières années a eu lieu au mois d'avril 2019 dans le quartier Kennedy. Sur l'autoroute A10, une saisie record et le démantèlement d'un atelier de conditionnement ont été effectués. Enfin, le double meurtre d'une infirmière et de son patient à Pannes et Châlette-sur-Loing a été élucidé. Ainsi, il lui demande quels moyens supplémentaires en personnels et en matériels il compte apporter afin de démanteler les réseaux locaux en travaillant au plus près des enquêteurs et de lutter contre l'insécurité.

Texte de la réponse

MOYENS CONTRE L'INSÉCURITÉ DANS LE MONTARGOIS

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Door, pour exposer sa question, n° 878, relative aux moyens contre l'insécurité dans le Montargois.

M. Jean-Pierre Door. Je souhaite évoquer l'insécurité croissante au sein de la zone police de Montargis, ville où

j'habite. La situation y est alarmante, en raison de la pénurie d'effectifs et de la montée de la délinquance et de la criminalité.

J'avais déjà interpellé le ministre de l'intérieur à deux reprises, hélas sans beaucoup de résultats, au sujet de la nécessité de renforcer les effectifs, largement déficitaires dans tous les corps – gradés, officiers, adjoints de sécurité. Au 1er janvier 2018, le total des actifs était de 98, contre 77 au 1er janvier 2019 et 74 aujourd'hui ; soit un déficit d'une vingtaine de personnes, absentéisme compris, que ce dernier résulte d'une blessure ou d'un accident de travail.

Le nombre des agressions, des cambriolages de résidences principales, le trafic de drogue ont explosé. Une criminalité encore jamais vue, en particulier dans l'Est montargois, fait les gros titres des journaux du Loiret. Les quartiers difficiles sont devenus des quartiers de non-droit, suscitant de vives inquiétudes au sein de la population ; tout cela alors que le maillage par vidéo-protection et la présence de la police municipale sont assez importants et opérationnels.

Madame la secrétaire d'État, je sais que vous n'êtes pas là pour me répondre officiellement, ce qui est regrettable ; j'aurais aimé interroger le ministre de l'intérieur. Ma question s'adresse à celui-ci : quelle réponse comptez-vous apporter au manque criant d'effectifs, qui émeut également l'appareil judiciaire – le procureur de la République, en particulier, nous a signalé qu'il était très inquiet de la faiblesse du commissariat de police de cette zone de 45 000 habitants ?

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées.

Mme Sophie Cluzel, *secrétaire d'État chargée des personnes handicapées*. Encore une fois, vous voudrez bien excuser l'absence du ministre de l'intérieur et de son secrétaire d'État. La lutte contre les trafics de stupéfiants est un enjeu majeur. C'est pourquoi nous avons lancé en septembre un plan national de lutte contre les stupéfiants, qui s'est notamment traduit par la création de l'Office anti-stupéfiants, l'OFAST.

Ce combat, nous le menons aussi dans le Loiret. Les circonscriptions de sécurité publique d'Orléans et de Montargis ont été sectorisées et des groupes de partenariat opérationnel ont été créés. Ils réunissent, dans un secteur donné, l'ensemble des acteurs de la sécurité et leurs partenaires locaux issus des collectivités locales, des autres administrations de l'État et des entreprises semi-publiques au premier rang desquelles figurent les bailleurs.

Concernant les moyens, dans le Loiret, la police nationale dispose aujourd'hui de 977 agents. Cet effectif était de 961 à la fin de l'année 2016. Toutefois, vous avez raison, les effectifs de la sécurité publique à Montargis sont inférieurs à l'effectif cible de cette circonscription. Soyez certain, monsieur le député, que le ministre de l'intérieur est sensible à cette situation et que toutes les possibilités d'y affecter de nouveaux policiers sont étudiées.

Cela étant, les forces de l'ordre sont mobilisées. Le commissariat a enregistré à Montargis, au cours des onze premiers mois de 2019, une baisse de 11 % de la délinquance, ce qui ne signifie pas, cependant, que tous les problèmes soient résolus.

Vous soulevez avec raison le problème des trafics de drogue. La police de Montargis organise chaque semaine des opérations dans certains quartiers sensibles de Montargis et de Châlette-sur-Loing. Des saisies importantes ont été réalisées en 2019, notamment plus de 3 kilogrammes d'héroïne.

La mise en place en 2018 dans le Loiret du dispositif de pilotage renforcé de la lutte contre le trafic de stupéfiants et la création d'une cellule du renseignement opérationnel sur les stupéfiants ont permis d'accroître la pression sur les trafiquants. La police judiciaire a ainsi saisi, dans le département, 36 kilogrammes d'héroïne et 71 kilogrammes de cannabis en 2019. Plusieurs trafics importants ont également été démantelés à Montargis l'an dernier.

Vous pouvez être certain, monsieur le député, que la lutte contre les trafiquants ne connaîtra aucun répit.

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Door.

M. Jean-Pierre Door. Madame la secrétaire d'État, en l'absence du ministre de l'intérieur, je souhaite que votre réponse soit inscrite au *Journal officiel*.

C'est vrai, nous avons obtenu de bons résultats dans la lutte contre les trafics, dont l'importance n'a cessé de croître l'an passé, sans parler de la criminalité, puisque plus d'une dizaine de crimes ont été commis au cours de cette même année dans cette ville dont je fus le maire durant près de vingt ans. D'ailleurs, je communique avec les services de justice et le commissariat presque chaque semaine.

Les services du ministère de l'intérieur, la préfecture et la sous-préfecture ont travaillé en concertation pour tenter de répondre au problème du sous-effectif, qui est majeur. Lorsqu'il manque vingt personnes sur le terrain, les brigades anti-criminalité comme les permanences fonctionnent en effectif restreint, ce qui accroît la fatigue. Les syndicats s'en inquiètent, tout comme les élus.

Au-delà du soutien de la Direction départementale de la sécurité publique d'Orléans, qui se trouve à près de cent kilomètres, ce qui pose des difficultés pour répondre à l'urgence, nous devons passer des paroles aux actes pour résorber le sous-effectif d'environ une vingtaine de personnes.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Door](#)

Circonscription : Loiret (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 878

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 décembre 2019](#)

Réponse publiée le : 8 janvier 2020, page 21

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [31 décembre 2019](#)